

Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 67. Mars 2008



Des avancées vers l'égalité entre les hommes et les femmes dans les Pays de la Loire

Dans les Pays de la Loire, des disparités subsistent entre les femmes et les hommes, en dépit d'avancées lentes mais notables vers l'égalité. Dans les domaines de la formation, comme de l'emploi, si les comportements féminins et masculins tendent à se rapprocher, des différences importantes persistent en termes de durée du travail, de postes occupés à qualification équivalente et de niveau de revenus. Concilier emploi et vie avec enfants reste plus contraignant pour les femmes. En Pays de la Loire, une famille avec enfants sur six est monoparentale, et le plus souvent le parent isolé est une femme. Les femmes disposent d'un atout : leur meilleur état de santé. Mais elles continuent d'être les plus exposées aux violences sexuelles et familiales, maintenant reconnues comme un fait de société devant relever des politiques publiques.

Anne LEBEAUPIN

EN 2005, 1 738 000 FEMMES et 1 662 000 hommes vivent dans la région Pays de la Loire. Pour 100 hommes, on compte ainsi 105 femmes. Comme ailleurs en France, il naît plus de garçons que de filles : en Pays de la Loire 105 garçons naissent pour 100 filles. Par la suite, quel que soit l'âge, la mortalité des femmes est plus faible que celle des hommes. Le rééquilibrage numérique au profit des femmes s'opère avant 50 ans. Le déséquilibre en faveur des femmes s'accroît ensuite jusqu'à atteindre 189 femmes pour 100 hommes chez les octogénaires, et 359 femmes pour 100 hommes chez les nonagénaires.

De nombreuses femmes seules, notamment aux âges élevés

En 2005, 263 000 femmes vivent seules en Pays de la Loire, soit 18 %, contre 14 % des hommes. Entre 1999 et 2005, le nombre d'hommes vivant seuls a néanmoins augmenté plus vite que le nombre de femmes seules : 21 % contre 15 %. Sur cette période, la proportion de personnes seules s'est accrue entre 45 et 64 ans, en lien avec l'augmentation des divorces.

En 2005, on a ainsi enregistré 7 000 divorces dans les Pays de la Loire, soit deux fois plus qu'en 1982. Les Pays de la Loire comptent 84 000 familles monoparentales, soit une famille sur six, et dans 85 % des cas, le parent isolé est une femme.

Après 55 ans, les femmes se retrouvent plus souvent seules que les hommes, car elles vivent en moyenne plus longtemps et se remettent moins souvent en couple après une séparation ou un veuvage. C'est après 75 ans que le phénomène est le plus net : près d'une femme de 75 ans ou plus sur deux et un homme sur cinq vivent ainsi seuls à leur domicile en Pays de la Loire.

Performances scolaires meilleures pour les filles, mais des filières de formation sexuées

L'allongement de la durée des études a profité aux filles, qui ont rattrapé puis dépassé le niveau de formation des garçons. Leurs performances scolaires sont meilleures. Elles réussissent mieux au baccalauréat et s'inscrivent en plus grand nombre à l'université. Elles sont ainsi plus nombreuses à accéder au niveau bac + 2, le seuil de



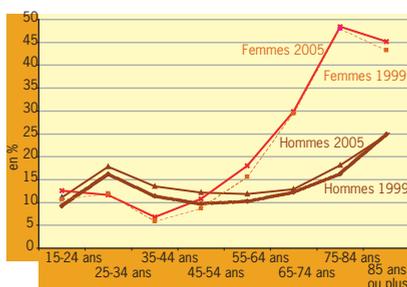
Des avancées vers l'égalité entre les hommes et les femmes dans les Pays de la Loire

Évolution du nombre d'hommes et de femmes

	Pays de la Loire			France
	Femmes (en milliers)	Hommes (en milliers)	Proportion de femmes (en %)	Proportion de femmes (en %)
1946	1 168	1 034	53,0	52,3
2005	1 738	1 662	51,1	51,4
dont :				
Loire-Atlantique	622	586	51,5	
Maine-et-Loire	386	369	51,2	
Mayenne	150	148	50,4	
Sarthe	282	270	51,1	
Vendée	298	289	50,8	

Source : Insee, recensement de la population, estimations localisées de population

Personnes vivant seules en Pays de la Loire

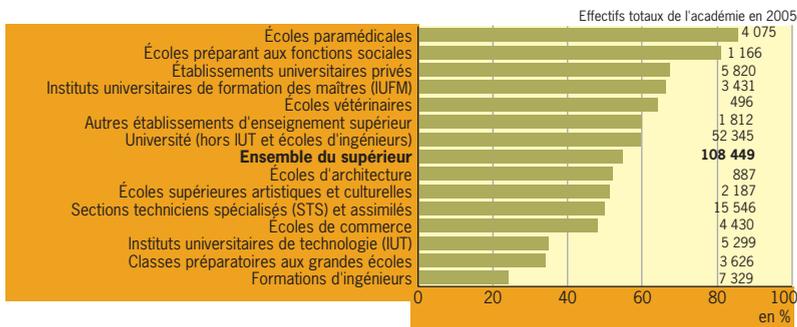


Source : Insee, recensement de la population de 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

qualification qui leur permet d'accéder à un emploi dans des conditions aussi favorables que les garçons. La proportion de femmes qui dépassent ce niveau dans la région (18 % des 25-29 ans en 2005) reste cependant inférieure à la moyenne nationale. Les garçons s'orientent en plus grand nombre vers une formation professionnelle et se présentent plus tôt sur le marché du travail.

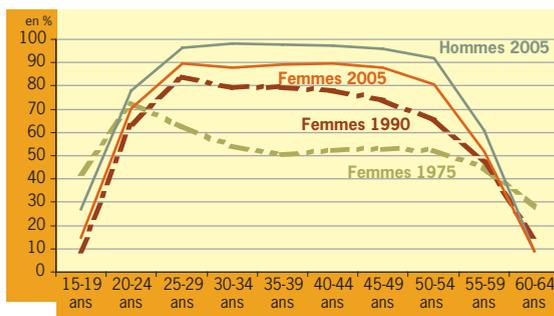
Les parcours de formation sont aussi le fruit de représentations stéréotypées. Dans les filières professionnelles, ces représentations déterminent le choix du lieu de formation et de la spécialité. Les hommes accèdent à des formations professionnelles beaucoup plus diversifiées. Ainsi en apprentissage, les femmes limitent leurs choix à quelques spécialités des services (coiffure, esthétique, santé, comptabilité), s'excluant de nombreuses formations, pourtant davantage porteuses d'emploi (bâtiment).

Proportion de femmes dans les filières de l'enseignement supérieur



Source : Rectorat de l'Académie de Nantes

Taux d'activité par tranche d'âge quinquennale en Pays de la Loire



Source : Insee - recensements de la population 1975 et 1990, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

Dans l'enseignement supérieur, les filles sont minoritaires dans les filières les plus sélectives comme les classes préparatoires aux grandes écoles, les IUT et les écoles d'ingénieurs, alors qu'elles obtiennent de meilleurs résultats dans les séries scientifiques du baccalauréat.

Les comportements d'activité des hommes et des femmes se rapprochent lentement

Dans les Pays de la Loire, l'insertion des femmes sur le marché du travail est à la fois massive et précoce. Le taux d'activité féminin de la région est supérieur aux moyennes nationales pour toutes les tranches d'âge jusqu'à 54 ans, et en particulier pour les 20-24 ans. Les comportements masculins et féminins se sont rapprochés : le taux d'activité des hommes a baissé pendant que celui des femmes augmentait. Les femmes s'arrêtent en effet de moins en moins souvent de travailler lorsqu'elles ont des enfants.

En Pays de la Loire, plus de six femmes sur dix en âge de travailler ont un emploi. Seules les femmes franciliennes ont un taux d'emploi plus élevé. L'emploi féminin a progressé de 15 % entre 1999 et 2005, pour atteindre 600 000 emplois.

Malgré un resserrement de l'écart, le taux de chômage féminin reste plus élevé

Fin 2006, en Pays de la Loire, 108 000 femmes sans emploi ou en activité réduite sont inscrites à l'ANPE comme demandeuses d'emploi disponibles immédiatement. Les femmes représentent 58 % des demandeurs d'emploi dans cette situation. Le taux de chômage féminin a baissé de façon sensible depuis dix ans et l'écart avec le taux de chômage masculin s'est resserré. Les inégalités face au chômage perdurent néanmoins, en particulier pour les jeunes, qui sont les plus touchés.

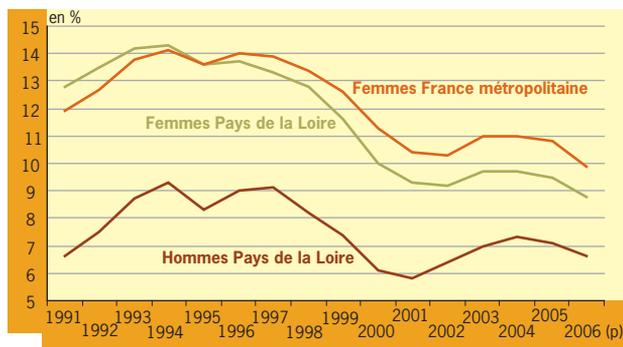
Les jeunes femmes qui n'ont pas atteint le niveau Bac + 2, type BTS ou DUT, soit la majorité, s'insèrent plus difficilement sur le marché du travail que leurs collègues masculins de même niveau de qualification. De ce fait, elles ont davantage recours que les hommes aux dispositifs de contrats aidés du secteur non marchand.

Une femme sur trois à temps partiel

Emplois féminins et masculins présentent toujours des spécificités. L'activité masculine est plus diversifiée en termes de secteurs d'activité et de statuts, avec davantage de travailleurs indépendants. Les femmes sont plus souvent salariées, embauchées en contrat à durée limitée et travaillent massivement dans le secteur tertiaire et en particulier dans le secteur public : une salariée sur trois en Pays de la Loire et un homme sur cinq travaillent dans le secteur public. Les profils socioprofessionnels des hommes et des femmes restent contrastés : moins de cadres et d'ouvriers parmi les femmes et davantage d'employées.

Par contrainte ou par choix, elles occupent aussi beaucoup plus souvent que les hommes des emplois à temps partiel :

Évolution du taux de chômage (moyenne annuelle)



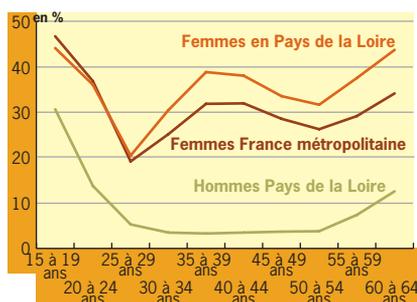
Source : Insee, estimations de taux de chômage localisés (p) estimations provisoires

c'est le cas d'une femme ayant un emploi sur trois dans la région, soit le taux le plus élevé des régions françaises.

Les écarts de salaire et de retraite restent élevés

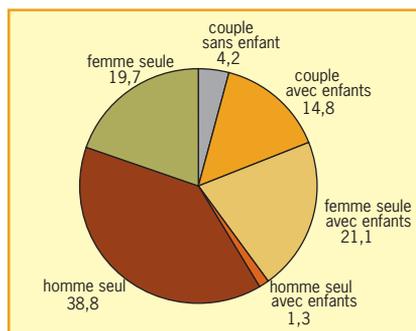
Bien que la situation s'améliore, les femmes demeurent minoritaires dans les postes à responsabilité dans la fonction publique comme dans l'entreprise. En Pays de la Loire, les femmes occupent tout juste un tiers des postes de direction dans la fonction publique d'État en 2005, contre un peu plus du quart en 1990. La situation est encore moins favorable dans la fonction publique territoriale. Le pouvoir économique reste aussi massivement masculin : seulement un dirigeant salarié de société sur huit est une femme.

Proportion d'actifs occupés en 2005 travaillant à temps partiel selon l'âge



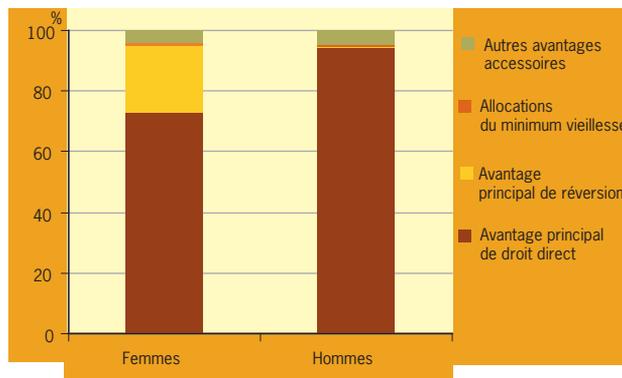
Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006

Répartition des bénéficiaires du RMI



Source : Caisse d'allocations familiales, 2005

Montant mensuel des composantes des retraites



Source : Drees, échantillon inter-régimes de retraites, 2004

En 2005, le salaire net horaire moyen des femmes travaillant dans le secteur privé et semi-public dans les Pays de la Loire est inférieur de 16 % à celui des hommes. Les femmes sont en effet plus présentes dans les emplois les moins rémunérés. L'écart sur le salaire mensuel est encore amplifié par la proportion élevée de femmes travaillant à temps partiel. Six salariés à bas salaires sur dix sont des femmes.

Les écarts entre hommes et femmes sont supérieurs en fin de carrière et se renforcent lors de la retraite. En 2004, la retraite moyenne des femmes de la région (907 euros par mois, pension de réversion incluse) est inférieure de 39 % à celles des hommes. Cet écart s'explique par des rémunérations plus faibles au cours de leur vie professionnelle, mais surtout par la durée plus courte des carrières des femmes qui, surtout dans les précédentes générations, cessaient leur activité professionnelle pour élever leurs enfants.

Les femmes bénéficiaires de minima sociaux sont souvent en charge d'enfants

Les minima sociaux permettent de réduire la pauvreté souvent liée à la monoparentalité ou à des problèmes de santé. Autant d'hommes que de femmes en bénéficient, mais le profil des femmes bénéficiaires de minima sociaux est différent de celui des hommes : elles sont, en particulier, plus souvent en charge d'enfants. La quasi-totalité des bénéficiaires de l'allocation de parent isolé sont ainsi des femmes. Autant d'hommes que de femmes touchent le revenu minimum d'insertion, mais une femme allocataire sans conjoint sur deux a au moins un enfant à charge, alors que les hommes sans conjoint bénéficiaires vivent presque toujours sans enfant. Du fait de niveaux de retraite plus faibles, les femmes sont aussi largement majoritaires parmi les allocataires du fonds de solidarité vieillesse.

Pour leur part, les hommes bénéficient souvent de minima sociaux en lien avec leur mauvais état de santé. Avant 55 ans, ils sont notamment plus nombreux à bénéficier de l'allocation d'adulte handicapé.

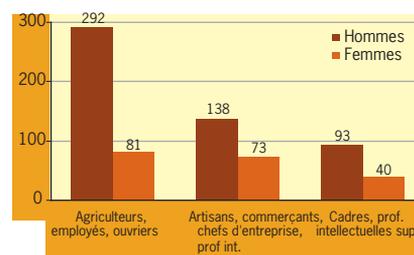
Les femmes en meilleure santé que les hommes

Dans les Pays de la Loire comme à l'échelon national, les disparités de santé entre hommes et femmes sont très marquées et en faveur des femmes. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance des femmes est supérieure de sept ans à celle des hommes en Pays de la Loire : 84,2 ans contre 76,9 ans en 2004.

Dans la région, la situation est particulièrement favorable pour les femmes : l'espérance de vie, très proche de la moyenne nationale pour les hommes, est ainsi supérieure de trois mois pour les femmes. Le taux d'entrée en affections de longue durée (ALD) pour les femmes est aussi inférieur à la moyenne nationale.

Les disparités de santé entre sexes ont des causes multiples : facteurs biologiques et sociaux (conditions de travail), mais aussi comportements. Les femmes consomment moins de tabac et d'alcool, prennent moins de risques dans leurs activités et accordent plus d'attention à leur santé. Elles recourent plus fréquemment au médecin que les hommes. La contraception et la

Taux comparatif de mortalité des 25-54 ans selon la CSP et le sexe (moyenne 2001-2003)



Source : Inserm CépiDc, Insee RP 99, ORS
Unité : pour 100 000 habitants

Répartition des familles selon le nombre d'enfants en 2005

Femmes avec enfants	Pays de la Loire		France métropolitaine
	Nombre de femmes avec enfants	Ensemble femmes avec enfants (%)	Ensemble femmes avec enfants
Ensemble	485 000	100,0	100,0
1 enfant	187 000	38,6	41,9
2 enfants	196 000	40,4	38,9
3 enfants	82 000	16,9	14,4
4 enfants ou plus	20 000	4,1	4,8
Nombre moyen d'enfants	1,9		1,8

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

maternité influencent sans doute leur rapport au corps et leur recours aux soins. Avec les années, les altérations de santé favorisent néanmoins la survenue de déficiences, du type de la maladie d'Alzheimer.

Femmes et maternité

En 2004, la région des Pays de la Loire est la plus féconde en France et l'une des plus fécondes d'Europe avec un indicateur conjoncturel de fécondité de 2,01 enfants par femme. La natalité connaît les mêmes évolutions qu'au niveau national, avec une baisse entre 1980 et 1993, suivie d'une augmentation depuis et même d'une accélération depuis 2003.

L'usage de la contraception s'est développé, mais rencontre aussi des échecs. Le nombre des interruptions volontaires de grossesse, 8 300 en 2006 en Pays de la Loire, a ainsi augmenté lors de la dernière décennie, en même temps que le nombre des naissances. Si le taux d'interruptions volontaires de grossesse est le plus faible des régions françaises, il progresse néanmoins chez les mineures.

Concilier emploi et famille

L'éducation des enfants et le travail domestique reposent largement sur les femmes : celles-ci y passent encore deux fois plus de temps que les hommes. Les familles de la région ont plus d'enfants que la moyenne des familles françaises. En outre, avec l'augmentation des divorces, de plus en plus de femmes vivent seules avec des enfants. Concilier emploi et éducation des enfants est un défi pour de nombreuses femmes de la région.

En Pays de la Loire, les femmes recourent massivement aux assistantes maternelles pour la garde des enfants avant trois ans, mais aussi le mercredi et le soir après l'école. Elles scolarisent aussi plus souvent leurs enfants dès l'âge de deux ans. Ainsi 45 % des enfants de moins de trois ans vivent dans une famille qui perçoit le complément mode de garde pour assistante maternelle, contre 25 % en moyenne nationale.

Les services de garde d'enfants restent cependant assez onéreux. Certaines femmes choisissent de diminuer leur activité, avec le recours au temps partiel, ou de l'arrêter. Elles peuvent alors bénéficier durant quelques années d'aides financières dans le cadre des prestations d'accueil au jeune enfant.

Les violences envers les femmes

Femmes et hommes ne sont pas égaux face à la violence subie ou commise. Longtemps considérées comme relevant de la sphère privée et souvent cachées, les violences spécifiques faites aux femmes - agressions sexuelles, violences conjugales - sont maintenant reconnues comme un fait de société relevant des politiques publiques.

Les agressions sexuelles concernent essentiellement des femmes ou des enfants. Parmi les femmes de 18 à 75 ans, 11 % rapportent avoir subi des tentatives ou des rapports sexuels forcés au cours de leur vie.

Les violences subies par les femmes se déroulent aussi souvent dans la sphère familiale et sont répétées. L'agresseur est le plus souvent le conjoint ou l'ancien conjoint. De par leurs caractéristiques, ces violences familiales ont des conséquences négatives durables sur leur santé physique et psychologique, ainsi que sur celle de leurs enfants et impactent leur vie sociale et professionnelle. ■

Pour en savoir plus :

Les analyses présentées dans cette étude sont issues d'un ouvrage intitulé « Femmes en Pays de la Loire - Regards sur la parité », Insee Pays de la Loire Dossier n° 28, publié en mars 2008. La réalisation de cet ouvrage a été coordonnée par l'Insee Pays de la Loire et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité. De nombreux organismes y ont contribué : services déconcentrés de l'État en région Pays de la Loire (DRTEFP, DRASS, Rectorat), CARIF-OREF, Observatoire régional de la santé, Caisses d'allocations familiales, Agence nationale pour l'emploi et Secrétariat général aux affaires régionales de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Femmes et hommes - Regards sur la parité - Edition 2008, Insee références.

L'égalité entre les hommes et les femmes - Chiffres clés 2006, Service des droits des femmes et de l'égalité, mars 2007.

Site internet national du Service des droits des femmes et de l'égalité : www.femmes-egalite.gouv.fr

ou www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/femmes-egalite/772.html

La parité en politique progresse dans les Pays de la Loire

Globalement les femmes sont très minoritaires dans les sphères de pouvoir comme dans les postes de responsabilité. Les lois sur la parité se sont cependant traduites en Pays de la Loire par une progression de la représentation féminine sur la scène politique nationale et locale. Le nombre des élues des Pays de la Loire à l'Assemblée nationale et au Sénat a ainsi doublé entre 1993 et 2007. La part des femmes a aussi augmenté dans les différentes assemblées territoriales. La proportion de femmes élues dans les différentes assemblées est cependant très variable, et dépend de la date des dernières élections et du mode de scrutin utilisé : de 13 % pour les sénatrices jusqu'à 49 % pour les conseillères régionales, en passant par à peine un quart des députées élues en juin 2007.

Les hommes occupent toujours les plus hautes responsabilités dans les exécutifs locaux. Les présidences du Conseil régional et des Conseils généraux sont masculines en Pays de la Loire. L'élection des maires échappant à toute disposition législative contraignante, seulement 6 % des maires des communes de plus de 3 500 habitants de la région sont des femmes.

Place des femmes dans les institutions politiques

Fonctions	Nombre de femmes		Part de femmes (en %)
	Pays de la Loire	France	
Femmes occupant une fonction élective	///	///	44
Députées (élues en 2007)	7	23	19
Sénatrices (2004)	2	13	17
Conseillères régionales (2004)	46	49	48
Conseillères générales (2004)	30	15	9
Conseillères municipales (2001)	7 857	33	32
Femmes dans les exécutifs locaux			
Conseil régional	5	31	35
(Présidentes et vice-présidentes)			
Conseil général	9	16	13
(Présidentes et vice-présidentes)			
Maires	139	11	11
Adjointes aux maires	1 228	27	nd

Source : Préfectures de département, Ministère de l'intérieur
nd : non disponible

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF

Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Véronique REMONDINI

MISE EN PAGE

Annick HARNOS

IMPRIMEUR

La Contemporaine - Sainte-luce-sur-Loire

Photos : INSEE

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2008 - ISSN 1633-6283

CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU06744

© INSEE Pays de la Loire - Mars 2008

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452

(0,15 € la minute)